

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

Communiqué de presse



Poitiers, 9 février 2022

Rencontres dans le canton de Lussac-les-Châteaux



Alain PICHON, Président du Département de la Vienne, accompagné de Marie-Renée DESROSES et François BOCK, Conseillers Départementaux du canton de Lussac-les-Châteaux, ont échangé, ce jour, avec les agents du nouveau Centre d'Exploitation des Routes de L'Isle-Jourdain ainsi qu'avec les dirigeants de l'entreprise Séché Eco Industries, spécialisée dans la collecte et le traitement des déchets au Vigeant et ceux de la société ADI Carbures qui fabrique des pièces d'usure agricoles et industrielles à L'Isle-Jourdain. Etaient également présents Gilbert BEAUJANEAU, Vice-Président du Département en charge des Routes et des Mobilités, Michel JARRASSIER, Président de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe, Véronique WUYTS-LEPAREUX, Maire de L'Isle-Jourdain et Pierre GOURMELON, Maire du Vigeant.

Séché Eco Industries – Le Vigeant

Présent dans 15 pays, et disposant de 40 sites en France, Séché Environnement est un acteur majeur de la gestion des déchets des entreprises et des collectivités. La société propose des solutions de valorisation énergétique des déchets dangereux et non dangereux, jusqu'au traitement des déchets non valorisables par stockage.

La filiale Séché Eco-Industries, implantée au Vigeant depuis 2001, est spécialisée dans le traitement de la fraction non valorisable des déchets. Forte de 18 salariés, elle propose également des solutions de transit pour les déchets valorisables en mélange (papiers, cartons...). De plus, le site est agréé pour le traitement de déchets d'amiante, ou de déchets de matériaux de construction contenant de l'amiante. Engagé dans une démarche de préservation des ressources, Séché Eco Industries a déployé des procédés permettant de valoriser le biogaz issu des déchets sous forme d'électricité et de chaleur. Une ferme solaire a par ailleurs été déployée sur d'anciennes zones d'exploitation. En complément, la société propose des solutions d'écologistique permettant de réduire l'empreinte carbone

ADI Carbures – L'Isle-Jourdain

Agriculteur à Moussac sur des terres particulièrement arides et éprouvantes pour les machines, Thierry DAVID s'investit, en 2011, avec son épouse Martine, dans la fabrication de pièces d'usure agricoles et industrielles à base de carbure de tungstène. Un matériel réputé pour sa solidité. La société ADI Carbures voit alors le jour dans un local de l'exploitation agricole... rapidement trop exiguë. En 2016, le déménagement dans des bâtiments plus adaptés devient incontournable : ce sera dans la ZA des Chaffauds

à L'Isle-Jourdain. La production des pièces est centralisée sur place et la commercialisation se fait sur l'ensemble du territoire français par le biais d'un réseau de revendeurs et concessionnaires, mais aussi en direct auprès des agriculteurs. En 2018, l'entreprise se délocalise en ouvrant une filiale à Saint-Estèphe dans le Médoc. Elle se spécialise alors, tout naturellement, dans les pièces pour les engins utilisés pour la viticulture. Aujourd'hui, ADI Carburants emploie 18 salariés dans des locaux en cours d'agrandissement avec une partie stockage et une zone de découpage des tôles. L'installation de panneaux photovoltaïques, en complément de ceux déjà existant, est prévue dans le cadre de cet agrandissement.

Centre d'exploitation des Routes – L'Isle-Jourdain

Les nouveaux locaux inaugurés aujourd'hui accueillent le siège de la Subdivision de L'Isle-Jourdain et le Centre d'Exploitation des Routes. Le territoire est composé de trois cantons, Lussac-les-Châteaux, Civray et Lusignan (secteur de Couhé), de 50 communes et d'un linéaire de 1 000 km de routes départementales.

Cette nouvelle construction a permis de regrouper les Centres d'Exploitation des Routes d'Availles-Limouzine et de L'Isle-Jourdain. Le nouveau site dispose ainsi de locaux plus grands, plus fonctionnels et mieux adaptés, notamment en matière de stockage des matériels et des matériaux. Ce chantier a été chiffré à 757 000 €.

Les dix agents du Centre d'Exploitation effectuent des patrouilles et la surveillance de réseau routier, l'entretien des dépendances (fauchage, élagage, curage et création de fossés...) des ouvrages d'art et des chaussées, la pose de signalisation de chantier pour la sécurité des usagers et des entreprises intervenantes sur le réseau...

Ils interviennent également dans le cadre de la viabilité hivernale. Ce service est mis en place de novembre à la mi-mars et permet de surveiller l'état des routes et d'intervenir lors d'épisodes de verglas ou de neige et ce dès 4h.